

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



Déposé au Greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège division Namui

1 9 JUIL. 2019

Pour Graffefier

N° d'entreprise : 0721 507 576

Nom

(en entier): CMFB Conseil en Management Financement Buisness

(en abrégé): CMFB Consult

Forme légale : Société en commandité simple

Adresse complète du siège: Rue Emile Dessenius, 9 5020 Flawinne

Objet de l'acte : Clôture de la dissolution volontaire

Ce 18 juillet 2019 à 20 heures, l'assemblée générale extraordinaire s'est réunie en présence de tous les associés commandités et commanditaires pour la clôture définitive de la dissolution volontaire de la société,

L'assemblée générale extraordinaire est apte à délibérer sur l'ordre du jour.

Le liquidateur fait rapport sur les opérations de liquidation. Il précise que toutes les dettes ont été honorées et qu'il n'y a aucune latence économique, financière et fiscale.

L'assemblée générale extraordinaire décide, à l'unanimité, la clôture définitive de la liquidation volontaire à ce jour soit le 18 juillet 2019.

L'assemblée générale extraordinaire donne, à l'unanimité, décharge à Monsieur Pierre PIRET, le liquidateur.

Le mandat de liquidateur est assuré à titre gratuit.

L'assemblée générale extraordinaire de la clôture de la liquidation volontaire est levée à 21 hrs,

Le liquidateur procède aux derniers devoirs administratifs.

Les archives sont conservées au siège social de la société dissoute.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).